

**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DE
L'AEROPORT INTERNATIONAL TOURS VAL DE LOIRE**

COMITE SYNDICAL DU 25 FEVRIER 2025

Convocations adressées le 17 février 2025

Nombre de délégués titulaires en exercice : 9

Nombre de délégués présents : 7 titulaires – 1 suppléant

Nombre de délégués votants : 7

Membres présents :

Monsieur Bruno FENET, Madame Nathalie SAVATON, Madame Cathy SAVOUREY, Madame Betsabée HAAS, Monsieur Olivier BEATRIX (en visio), Monsieur Patrick MICHAUD (en visio), Madame Cécile CHEVILLARD

Membres excusés :

Monsieur Philippe FOURNIÉ, Monsieur Etienne MARTEGOUTTE

Membres suppléants présents non votant:

Monsieur Emmanuel DUMENIL

Pouvoir :

0

CS250225-3 – FINANCES - DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES – BUDGET 2025

Monsieur Bruno FENET, Président, donne lecture du rapport suivant :

Conformément à l'article L 5722-1 du Code général des collectivités territoriales, le Comité syndical doit débattre des orientations budgétaires du budget primitif pour l'année 2025.

En conséquence, il est proposé au Comité syndical d'adopter la délibération suivante :

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 5722-1,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

- PREND ACTE du débat d'orientations budgétaires du budget primitif pour l'année 2025 sur la base du rapport de présentation annexé à la présente délibération.

Le Comité syndical adopte à l'unanimité.